

Exercice n°14

1. Change fixe : le taux de change est déterminé par référence à un étalon (poids en or), à une autre devise (dollar par exemple) ou à une combinaison de devises (panier). La parité est fixe, seul l'État peut changer cette parité (décision) : dévaluer ou réévaluer.

Change flottant : le taux de change d'une monnaie varie librement sur le marché des changes au grès des offres et des demandes pour cette monnaie. Mais, il n'y a pas de flottement pur, car les banques centrales interviennent pour éviter de fortes fluctuations des monnaies nationales.

2. Il y a plusieurs raisons :

- fragilité monétaire liée à la fragilité économique (baisse des exportations pouvant impliquer une forte baisse de la monnaie nationale) ;
- l'existence d'une dette extérieure importante ; etc. .

3. Le régime idéal pour la Maroc d'après le texte : celui des marges rampantes.